

L'EXAMEN ORAL

1. L'attente dans le couloir

Un oral commence toujours par cette phase plus ou moins longue que l'on a tendance à négliger. Il vous appartient d'établir au préalable votre ordre de passage. Si l'enseignant se tient au strict ordre alphabétique, vous ne pouvez qu'attendre votre tour. S'il prend les premiers qui passent, vous devez prendre votre décision selon votre degré de confiance. Vous maîtrisez l'ensemble des connaissances requises, alors passez le plus tôt possible, éventuellement en première place. Non seulement vous serez débarrassé de cet examen, mais en plus, vous bénéficierez d'une certaine indulgence de la part de votre correcteur. Si vous n'êtes pas assez en confiance, attendez de voir ce que donnent les premiers passages : vous serez ainsi renseigné sur les exigences de votre enseignant et aurez plus de temps pour réviser.

Dès votre arrivée, saisissez vous d'une chaise afin de ne pas attendre debout. Il vaut mieux que vous soyez un peu à l'écart, pour ne pas subir l'assaut des bavardages en tout genre et des fumées de cigarettes nerveusement grillées (si le tabac est autorisé), mais pas trop éloigné, pour se tenir au courant de ce qui se passe.

2. La tenue vestimentaire

La venue d'étudiants en costume sombre et cravate empruntée au frère aîné m'a toujours amusé dans ce genre de circonstances. Votre tenue doit être propre et décente afin que le correcteur ne puisse pas nourrir d'inutile préjugé à votre encontre. Choisissez une tenue qui vous mette en valeur sans que vous paraissiez guindé. Un vêtement que vous aurez déjà portée et dans laquelle vous vous sentez physiquement à l'aise représente un atout supplémentaire dans votre mise en confiance. Les étudiantes ne doivent pas faire preuve d'une séduction tapageuse qui risquerait de voir s'attirer les foudres du correcteur : n'oubliez pas que les universitaires sont assez traditionnalistes dans leur comportement !

3. Le temps de préparation

La durée de la préparation est variable, il se peut même que vous n'en ayez pas du tout. Préparez à l'avance quelques feuilles vierges, même s'il y en a de prévu à votre disposition, et de quoi écrire. En dépit du manque de concentration qu'occasionne le passage de l'étudiant qui vous précède, vous devez vous concentrer uniquement sur votre sujet. Vous n'avez que quelques minutes pour le cerner et le définir. Faites un plan en 2 parties et

2 sous-parties. Il est très important de noter les éléments de connaissance indispensables : jurisprudence, articles du Code, législation, chronologie...

Vos notes doivent être brèves, parce que vous avez peu de temps et surtout parce que vous devrez vous entretenir avec le correcteur et non lire vos papiers.

4. Le comportement durant l'entretien

Vous devez faire preuve de politesse à l'égard de l'enseignant : dire bonjour et au revoir représente le minimum requis. Faire passer des oraux n'a rien d'exaltant pour un correcteur. Il s'agit en effet de passer plusieurs jours de 9h à 18h à écouté des étudiants (mal) réciter le cours qu'il aura dispensé durant une année. Il vous appartient donc de faire preuve de retenue durant l'oral. Ne jouez pas avec votre stylo et ne gesticulez pas dans tous les sens. Vous croyez ainsi évacuer l'angoisse qui vous étirent mais, en réalité, vous ne faites que vous énerver et vous déconcentrer. Vos mains doivent être en évidence sur la table et ne pas s'agiter en une sarabande frénétique. Vous devez regarder votre interlocuteur dans les yeux sans pour autant le braver.

Votre interlocuteur peut choisir plusieurs sortes de comportement. Il peut ne rien dire, ce qui est angoissant lorsque vous vous taisez au bout de quelques minutes ou, au contraire, passer l'oral à votre place. Un oral est un entretien au cours duquel vous devez exposer rationnellement vos idées en les argumentant. Il est très important de ne pas subir le "jeu" du correcteur mais d'émettre vos avis argumentés. Si l'on vous pose une question que vous jugez déconcertante, n'hésitez pas à demander des précisions tout en démontrant que son énoncé est trop vague (pour vous) en raison des données qu'elle nécessite. Vous ne devez jamais émettre d'avis non argumenté. Si vous n'êtes pas sûr d'une information, ne la mentionnez pas, car elle pourrait servir d'ouverture à l'enseignant pour une série d'interrogations auxquelles vous ne sauriez pas répondre.